

Conditions d'annulation Brien Rothorn Bahn AG

Autor/in Brien Rothorn Bahn AG
Geltungsbereich Brien Rothorn Bahn, Hotel Rothorn Kulm
Ausgabedatum 18. Januar 2010; G1.00

1 Obligation de signaler tout changement / annulation

Lorsque vous annulez un voyage ou que vous effectuez une modification ou un changement de réservation sur le billet réservé, veuillez nous en faire part personnellement ou par lettre recommandée.

2 Frais de traitement

Jusqu'au début du délai d'annulation conformément aux points 3 et 4, nous pouvons prélever des frais de traitement d'un maximum de CHF 200.00 par opération, pour toute annulation et modification (changement de nom, changement de la date, changement de réservation d'hébergement). Une fois la période de délai entamée, les conditions conformément aux points 3 et 4 sont applicables.

3 Frais d'annulation pour les voyages en groupe

Si vous annulez le voyage au-delà d'un délai de 14 jours avant la date de départ, Brien Rothorn Bahn AG prélèvera, en plus des frais de traitement, les frais suivants :

3.1 Transport (Chemin de fer) :

De 14 à 4 jour avant la date du voyage	CHF 300.00
De 3 à 1 jour avant le voyage	CHF 500.00
Le jour même du voyage	80 % du prix global ; selon la confirmation de la réservation

3.2 Réservations d'hôtels :

De 14 à 8 jours avant le départ	CHF 40.00 par chambre réservée
De 7 à 0 jours avant le départ	CHF 80.00 de dédommagement de chambre à vide

Si par hasard, des repas sont aussi réservés, comme par exemple en demi-pension ou un buffet spécial, le restaurant vous facturera les frais d'achat et de transport déjà engagés. La réception de votre déclaration au service de réservation est déterminante pour le calcul de la date d'annulation ou de modification. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, c'est le jour ouvré qui suit qui est déterminant.

4 Frais d'annulation pour les clients individuels

Si vous annulez le voyage au-delà d'un délai de 31 jours avant la date de départ, Brien Rothorn Bahn AG prélèvera, en plus des frais de traitement, les frais suivants :

4.1 Réservation d'hôtel :

De 30 à 8 jours avant le départ	CHF 40.00 maximum selon le coût
De 7 à 0 jours avant le départ	CHF 80.00 de dédommagement de chambre à vide


La réception de votre déclaration au service de réservation est déterminante pour le calcul de la date d'annulation ou de modification. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, c'est le jour ouvré qui suit qui est déterminant.

5 Bahnhits et occasions spéciales

En cas de modification ou d'annulation de « Bahnhits », 100 % de frais de gestion seront prélevés sur le montant du Bahnhits réservé, dès la réception de la réservation.

6 No-show

Si vous arrivez trop tard ou que vous ne vous présentez pas le jour du départ (No-show), le prix ne pourra pas vous être remboursé. Si vous manquez votre voyage retour, les frais de réorganisation du voyage retour seront à votre charge.

 18.1.10